



**6ème Réunion Plénière
de l'exercice 2020
Budget Primitif 2021**

Vendredi 18 décembre 2020

**Discours de Madame le Président
Josette BOREL-LINCERTIN**

Information

COVID-19 # Respectez
les mesures barrières



Mesdames, messieurs les vice-présidents,
Mesdames, messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames, messieurs les directeurs et agents de la Collectivité,
Mesdames, messieurs les journalistes,
Mesdames, messieurs les invités,
Mesdames, messieurs,
Mes chers compatriotes,

C'est avec plaisir, mais également avec une réelle émotion, que j'ouvre ce matin les travaux de notre 6^{ème} et dernière session plénière de l'année 2020.

Une émotion que nous partageons tous, car nous pensons à cet instant à notre collègue Laurent BERNIER qui nous a quittés le 4 décembre dernier après un long et courageux combat contre la maladie.

A 53 ans, au soir de sa vie, Laurent n'était assurément pas le doyen de cette assemblée... Il en était pourtant l'élu le plus ancien, en fonction depuis 2001, sans interruption.

A quelques mois près, cela aurait fait 20 années dédiées au Conseil général d'abord, puis au Conseil départemental ensuite et, j'allais dire, enfin...

20 années dédiées à Saint-François, sa ville qu'il aimait tant et qu'il aura administré pendant 2 mandats.

Je suis encore émue en évoquant sa mémoire.

J'ai eu à exprimer l'affection que j'avais pour lui. Et je redis devant vous que c'est ici, en ces murs, au Département où il était apprécié de tous, que nous nous sommes retrouvés, que nous nous sommes rapprochés, après nous être longtemps opposés.

C'est autour de la question de l'eau que nous avons, ensemble, recherché des solutions pour notre population.

Courageusement, il a tenté de redresser ce que d'autres avant lui avaient abîmé. Et les attaques contre lui auront été tellement injustes.

Il laisse un héritage politique que ses amis auront à défendre et à faire vivre.
J'y serai pour ma part attentive.

Pour cet homme de bien...

Information

Seul le prononcé fait foi

COVID-19 # Respectez
les mesures barrières



Pour ce père de famille aimant et dévoué...
Pour ce fils et petit-fils qui avait repris le flambeau familial de l'engagement politique...
Pour notre collègue Laurent BERNIER, tout simplement...
Je vous demande de vous lever et de marquer un moment de recueillement.

Je vous remercie.

Malgré la peine, malgré l'émotion, notre vie démocratique doit cependant continuer.

Les textes prévoient que le siège vacant de notre collègue soit pourvu sans délai. Aussi, accueillons-nous ce matin au sein de notre assemblée M. Bernard HIRA, qui sera le nouveau conseiller départemental du canton Saint-François-Désirade, qui comporte également une partie de Sainte-Anne.

Bienvenue à vous, cher Collègue, dans cette belle assemblée, dans cette belle collectivité. Vos collègues, en particulier votre binôme Baptistia ROBERT-LAMPONI, notre administration et mon cabinet sont et seront à votre disposition pour vous guider dans vos premiers pas.

Nous vous donnerons la parole dans quelques instants.

*

Nous voici donc réunis, un peu moins d'un mois après l'adoption de nos Grandes orientations budgétaires, pour examiner, notamment, notre Budget Primitif 2021, l'outil fondamental donnant un cadre à nos engagements politiques.

Ce BP est hautement symbolique...

Symbolique, car comme vous le savez, il sera le dernier que cette équipe aura l'honneur de proposer et d'adopter en cette fin de mandature.

L'heure n'est pas encore tout à fait au bilan... Même si nous avons beaucoup agi... en surmontant beaucoup d'épreuves et autant d'obstacles.

Mais au vu du travail accompli, j'ai presque envie de dire que nous avons prospéré dans l'adversité et qu'au terme de ce mandat, le **Département est plus que jamais un pôle de stabilité et un repère de confiance pour nos compatriotes...**

Information

Seul le prononcé fait foi

COVID-19 # Respectez
les mesures barrières



Mesdames, messieurs, chers collègues...

Souvenez-vous de ce qui nous était promis à notre arrivée en 2015...

On nous décrivait un Département qui, privé de la clause générale de compétence après la loi NOTRé, et de toute intervention dans le domaine économique économique, deviendrait un gigantesque CCAS.

Un CCAS dont la durée de vie était de surcroît limitée, puisque l'étape suivante allait être la suppression des départements.

Comme prémices de ce funeste sort, nous fumes tour à tour victimes d'une tentative de faire main basse sur une part de nos recettes de taxe spéciale sur les carburants, d'une politique de baisses de nos dotations, d'un encadrement drastique de nos dépenses de fonctionnement par le contrat de Cahors imposé par l'Etat... Sans oublier le serpent de mer de la recentralisation du RSA plusieurs fois envisagée mais à chaque fois dans des conditions financières tout simplement inacceptables...

A l'Assemblée des départements de France, au Comité des finances locales et par l'interpellation fréquente du Gouvernement, **j'ai usé de tous les leviers pour empêcher la réalisation de ces scénarios, écrits sans nous, donc contre nous, au mépris de nos réalités.**

Une Guadeloupe structurellement touchée par la précarité – 41% de la population était en situation de privation en 2018 selon l'INSEE –, une Guadeloupe freinée par l'exclusion, la vie chère, le mal développement et où le Conseil départemental, bien évidemment, à un rôle éminemment social et contra-cyclique à jouer.

Trois années plus tard, dans un contexte de crise sanitaire qui s'accompagne d'une crise économique et sociale de grande ampleur, le Gouvernement valide maintenant notre analyse puisque la recentralisation du RSA est désormais présentée comme une solution pertinente, pour aider les Départements à surmonter leurs difficultés.

J'ai indiqué à Monsieur le Préfet, il y a quelques jours, que le Département de la Guadeloupe est d'ores et déjà candidat à cette expérimentation, à la condition que ses modalités soient, cette fois, plus réalistes...

Je veux en effet avec vous, mes chers collègues, sans plus attendre, redonner à notre Collectivité toute sa pleine capacité d'intervention, bien trop longtemps entravée par un reste à charge qui a fini par représenter près de 700 M€, depuis 2004, lié aux allocations individuelles de solidarité...

Information

Seul le prononcé fait foi

COVID-19 #Respectez
les mesures barrières



700 M€... soit bien plus que le coût de notre nouveau CHU en construction...

700 M€, dont nous avons été privés pour investir et préparer la Guadeloupe que nous allons laisser à nos enfants...

C'est considérable...

Les moments de difficultés sont parfois des moments de doute...

Mais, avec l'engagement de tous, élus et agents, par le travail au sein de notre assemblée et en proximité sur le terrain avec les Guadeloupéens, notre institution a fait la preuve de sa solidité et de sa clairvoyance...

Et je veux ici une nouvelle fois vous en remercier. Majorité comme minorité. Parce que vous avez tous su vous hisser à la hauteur des enjeux.

Alors oui, le Conseil départemental est indispensable en Guadeloupe pour penser et mettre œuvre l'action sociale à l'échelle de l'archipel.

Oui, le Conseil départemental est un acteur économique majeur même si l'on feint trop souvent de l'oublier...

Majeur en sa qualité de 2^{ème} employeur du territoire avec 2 000 agents.

Majeur par le pouvoir d'achat qu'il donne, par exemple, à plus de 100 000 guadeloupéens avec le RSA.

Majeur, surtout, par son **budget de plus d'un milliard d'euros, le plus important de la Guadeloupe**, qui octroie très directement de l'activité à nombre de nos entreprises.

Nos entreprises qui ces derniers jours, ont exprimé une inquiétude que nous devons entendre et à laquelle il serait bien hasardeux de répondre par une sorte de déni de réalité.

La crise sanitaire a joué un rôle d'accélérateur de difficultés bien plus anciennes qui sont toutes liées entre elles :

- le fardeau des dettes sociales et fiscales ;
- l'allongement des délais de paiement de nombreuses collectivités ;
- les difficultés d'accès aux marchés publics.

Jamais résolus, ces sujets récurrents mettent désormais en péril nos entreprises, dont certaines ont déjà mis la clé sous la porte.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez les mesures barrières



Et derrière ce péril, pour beaucoup de nos compatriotes privés d'emploi, il y a les sombres perspectives du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

Ce sont là des sujets que nous connaissons bien au Conseil départemental, nous qui sommes les premiers financeurs des politiques de solidarité et de lutte contre la pauvreté... C'est dire si, de là où nous sommes, les yeux rivés sur la courbe ascendante des bénéficiaires du RSA nous comprenons, et si nous partageons, le cri d'alarme des acteurs économiques.

Comment leur dire qu'ils ont tort ?

Comment soutenir que tout va bien ?

Comment ne pas voir que les clignotants virent au rouge un à un comme celui qui était hier à la Une du quotidien local : « Les Guadeloupéens, les plus pauvres de l'Europe » ?

Lors de la rencontre, mardi, avec le collectif des organisations professionnelles où notre collègue vice-président Philippe RAMDINI nous a représentés, j'ai eu parfois le sentiment d'un dialogue de sourds entre deux réalités parallèles qui ne sont pas parvenues à se rejoindre.

Bien sûr, nous avons réaffirmé que depuis **2015 nous veillons à maintenir nos délais moyens de paiement sous les 30 jours règlementaires. Il était inférieur à 28 jours le mois dernier.**

Bien sûr, nous avons rappelé le niveau d'exécution de nos politiques avec, au cours de notre mandature, un taux proche de 100% en fonctionnement et de 60% en investissement.

Bien sûr, nous avons mis en avant **notre capacité d'investissement maintenue** autour de **100 millions d'euros par an, qui nous a permis :**

✓ d'engager le confortement parasismique de 9 collèges pour une dépense globale de **72 M€** ;

✓ de financer nos chantiers dans l'eau potable à hauteur de près de 70 millions d'euros de travaux portés par la Collectivité dans le cadre des différents plans de secours ;

✓ de réaliser de nombreuses infrastructures routières, du réaménagement du giratoire de Grand-Camp pour un montant de **5 M€**, au recalibrage en cours de la RD 106 à Perrin pour desservir le nouveau CHU pour un coût de **8 M€**, en passant par le désenclavement de la ville de Saint-Claude par la reconstruction du pont des Marsouins, pour un investissement de **4,5 M€** ;

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez les mesures barrières



✓ et d'intervenir en matière de bâtiments départementaux en reconstruisant la Maison départementale de l'enfance pour **19,2 M€**, en réhabilitant les archives départementales pour un coût de **4,5 M€**, et en achevant l'extension du musée Schoelcher pour **6 M€**.

Oui, nous avons rappelé tout cela, en ayant cependant bien conscience que nous ne pouvons pas à nous seuls être les moteurs d'une relance qui doit être de grande ampleur pour surmonter la crise qui est devant nous.

Encore que nous pourrions nous essayer à un exercice de communication qui consisterait à additionner nos budgets d'investissement des deux années qui viennent, en y ajoutant les dépenses sociales qui sont en réalité un soutien massif au pouvoir d'achat des ménages qui ne sont pas en situation de les épargner ni de les dépenser ailleurs qu'en Guadeloupe.

Nous y ajouterions nos dépenses en fournitures et en services nécessaire au bon fonctionnement de notre Collectivité, sans oublier les salaires de nos agents qui sont essentiellement dépensés ici. Nous pourrions aussi y inscrire les fonds européens que nous prévoyons de mobiliser sur nos projets.

Et ainsi, nous obtiendrions un **plan de relance départemental** que nous pourrions facilement évaluer à 2 milliards d'euros sur deux ans.

Oui, nous pourrions faire à notre tour ce petit exercice de communication. Mais nous avons compris depuis longtemps que nos entreprises, comme nos compatriotes, sont lassées des effets d'annonce et que tous attendent plus que jamais du concret.

Plutôt qu'un milliard ou 500 millions, elles en préféreraient 5 fois moins, pour peu qu'elles soient sûres que cette somme sera effectivement investie dans notre économie.

Plutôt que 20 projets listés comme autant de nouvelles promesses, elles en préféreraient 5 qui soient effectivement menés à leur terme.

J'aimerais croire que la réunion de mardi a eu des vertus apaisantes. Je crains malheureusement qu'elle n'ait consisté qu'à remettre le couvercle sur la marmite.

C'est pourquoi, il nous revient à nous qui avons érigé la sobriété et le réalisme en méthode de travail, de redoubler de pédagogie pour dire ce que nous faisons et faire ce que nous disons. Dans un langage de vérité...

L'exercice 2021 s'ouvre sur des perspectives difficiles, marquées, me semble-t-il, par une double peine pour les Départements...

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 #Respectez
les mesures barrières



Avec d'un côté, **l'impact conjoncturel de la crise Covid-19**, sur nos dépenses d'intervention sociale que l'on peut mesurer, par exemple, par le prisme de la hausse du nombre de bénéficiaires du RSA.

Et de l'autre, **l'impact plus structurel, de la perte de la taxe sur le foncier bâti** qui était une ressource assez stable, en lien avec le dynamisme du territoire, remplacée par une quote-part de TVA nationale, très sensible à la conjoncture économique, et sur laquelle nous n'avons absolument aucune prise...

Pour autant, mesdames, messieurs les conseillers départementaux, ces évolutions ne conduiront pas à un abandon des politiques que nous avons engagées depuis 2015, à un moment où le Conseil départemental doit continuer à jouer un rôle contra-cyclique et être la béquille d'un nombre croissant de démunis.

Et puis...Comment se renier, renoncer, alors que tant de projets doivent encore nous mobiliser en 2021 et au-delà....

Le Budget primitif qu'il est vous est proposé d'adopter ce matin, a été bâti sur la base de ces objectifs. Malgré les contraintes que je viens de décrire, je souhaite qu'il marque une nouvelle étape, décisive, dans la réalisation de nos politiques.

Ainsi, pour la première fois depuis notre arrivée, je vous propose d'inscrire la totalité de nos crédits d'investissements, soit plus de 100 M€, dès notre BP.

C'est colossal et à la hauteur des enjeux du moment qui appellent à une véritable mobilisation et non à de simples mesures d'accompagnement.

Il importe, en effet, qu'un certain nombre de chantiers soient engagés et qu'un signe fort soit ainsi transmis à nos entreprises en faisant du Département un véritable catalyseur de la relance économique et sociale de l'archipel.

Toutes nos ressources seront ainsi mobilisées dès le mois de janvier sur des opérations porteuses telles que le confortement parasismique de trois collèges, sur notre plan de modernisation des ports de pêche départementaux ou encore sur le programme de réhabilitation des ouvrages d'art du réseau de routes départementales, sans oublier nos chantiers dans le domaine de l'irrigation et de l'eau potable.

L'eau potable, soyez en sûrs, et l'assainissement, continueront d'être des sujets d'une brûlante actualité dans les prochains jours et tout au long de l'année 2021.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez
les mesures barrières



La question de la gouvernance continuera de nous mobiliser. Car, même si nous avons fait le choix d'adopter, il y a huit jours, les statuts du futur syndicat mixte ouvert (SMO) appelé à être l'autorité organisatrice unique que nous avons promise aux Guadeloupéens depuis si longtemps, il reste encore du chemin et peu de temps pour que cette solution rassemble tous les acteurs de l'eau en Guadeloupe.

Et si cette unité demeure introuvable, c'est à Paris, et quelque peu par la force, à travers les projets portés par nos parlementaires Justine BENIN et Dominique THEOPHILE, que ce SMO verra le jour.

Faute de grives, nous mangerons des merles. Mais ce sera une déception.

Une de plus dans ce dossier où des petits calculs nous auront trop longtemps éloignés de ce qui aurait dû rester notre seule et unique boussole : l'intérêt général de la Guadeloupe. Cet intérêt général qui nous aura guidés et qui aura inspiré l'action du Département dans ce dossier et qui se traduira, lors de la création du SMO, à lui accorder une dotation initiale de 5 millions d'euros.

Oui, dans le domaine de l'eau, je n'ai cessé de le dire depuis 6 ans : nous aurons fait plus que notre part...

Chers collègues...La relance économique, les solidarités territoriales, ce ne sont pas seulement des dépenses d'investissement, mais aussi le **soutien aux partenaires et acteurs de terrain** à un moment où ils en ont le plus besoin.

Nous serons, par exemple, **au côté des communes** notamment celles qui sont les plus en difficultés, pour les soutenir dans leurs projets à travers le Fonds d'aide aux communes.

Nous confirmerons aussi notre souscription pour 1 M€ à la hausse de capital de la SEMAG, désormais présidée par notre collègue Rosan RAUZDUEL, pour conforter cet authentique outil guadeloupéen qui a démontré toute sa compétence en matière d'aménagement, de logement social et de gestion de sites touristiques.

Dans le domaine social, le Département continuera en 2021 à déployer l'ensemble de ses solidarités pour amortir le choc de la crise.

La **protection de l'enfance** sera particulièrement au cœur de nos préoccupations dans les mois à venir pour garantir les placements, accompagner la parentalité et soutenir nos professionnels confrontés à des situations de plus en plus difficiles.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez les mesures barrières



L'irruption de la COVID 19 aura profondément bouleversé le mode d'action des services publics départementaux, particulièrement les services sociaux, médico sociaux et d'insertion.

Le confinement qui en a résulté aura cristallisé la détresse des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap.

Il a exacerbé les situations de promiscuité dans des familles qui n'ont pas dans leur habitat suffisamment d'espace, débouchant parfois sur la commission de faits de maltraitance.

Nous ne disposons pas encore de données statistiques consolidées nous permettant de mesurer finement ces phénomènes. Mais, les personnels sociaux et médico sociaux peuvent tous témoigner de changements importants dans leur travail de prise en charge, de suivi et d'accompagnement social et de remédiation.

En interrompant ou en modifiant le processus de mise en œuvre des services publics sociaux, basé sur la relation directe et constante avec l'utilisateur quel que soit son âge, la COVID nous oblige à repenser pour une grande part nos modes d'actions.

Je sais, mesdames et messieurs les personnels du Conseil départemental, pouvoir compter sur votre sens de l'intérêt général, sur votre professionnalisme pour apporter, ou que vous soyez en poste dans l'archipel, des réponses aux problématiques de nos compatriotes guadeloupéens.

Un autre secteur devra également être au cœur de nos attentions en 2021, c'est celui de la culture.

Durant le confinement, nous avons veillé à maintenir l'accès à la culture pour tous avec la médiathèque et les archives départementales.

Mais plus encore, je souhaite que notre Collectivité maintienne le **partenariat exceptionnel qu'elle entretient avec les acteurs culturels**. C'est tout le sens du **projet de biennale** que je vous propose d'inscrire au BP 2021 qui fera du Département de la Guadeloupe l'organisateur d'une manifestation culturelle de portée internationale.

Notre Collectivité a par ailleurs le privilège de posséder un **patrimoine historique et culturel, hors du commun**. J'y porte une attention forte, car tant notre culture que notre environnement, sont porteurs d'enjeux considérables pour notre bien-être et notre identité.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez les mesures barrières



Et vous l'aurez constaté, qu'il s'agisse de patrimoine bâti historique ou de patrimoine immatériel, notre politique culturelle est visible, riche et ambitieuse.

Mais s'il est une chance, ce patrimoine est au cœur de nombreux défis, dont celui de **la transmission**.

Transmettre ! Voilà la grande question chers collègues...

Car, à quoi nous sert-il d'entretenir, de valoriser, de promouvoir nos sites historiques, nos musées, leurs collections, si notre population et nos jeunes en particulier, ne s'approprient pas l'histoire qu'ils documentent ?

A l'heure où certains tentent de simplifier ou de détourner le passé, le patrimoine est un gardien de notre mémoire. Son appropriation par le plus grand nombre est un gage de cohésion sociale. Ainsi, pour jouer pleinement son rôle, il doit être présenté dans toute sa diversité et sa complexité.

C'est le sens des beaux-livres que nous avons édité : Majestueuse, puis Précieuse Guadeloupe. C'était le sens du concours photo lancé en juin dernier sur le thème de la faune, de la flore et de l'eau.

C'est le sens de la journée du 10 mai que nous avons instituée pour les collégiens. C'est le sens du concours de vidéos lancé ce mois-ci sous le titre : Mémoires de Guadeloupe.

C'est le sens de l'éponymie des collèges, et je suis fière que le conseil d'administration du collège de Morne à l'Eau ait choisi le nom de Florette MORAND, immense poétesse Guadeloupéenne...

C'est encore le sens de notre engagement auprès des associations de Guadeloupéens d'origine indienne : nous porterons cette année, le 24 décembre, la cérémonie de l'arrivée des 1ers indiens.

C'est le sens de notre partenariat avec la Société d'Histoire pour réaliser une série de vidéos sur les faits et personnages qui ont compté dans l'histoire du « péyi ».

C'est enfin le sens de l'œuvre monumentale au Fort Delgrès, une œuvre forte, contemporaine, qui demeurera à jamais l'empreinte de l'engagement de cette mandature, à transmettre aux générations futures, un sentiment de fierté de nos identités.

C'est le même sentiment de fierté qui m'anime lorsque je pense au **Schéma départemental des Espaces naturels sensibles**.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 #Respectez
les mesures barrières



Oui, chers collègues, c'est notre mandature qui aura réussi le classement de 17 sites précieux.... 17 paysages exceptionnels que nous nous engageons à protéger pour la richesse de leur biodiversité et leur intérêt pour la qualité de nos eaux.

**

Mesdames, messieurs les conseillers départementaux.

Toutes les décisions prises pour aboutir à la présentation de ce Budget primitif 2021 sont motivées par les convictions de solidarité que nous partageons depuis 2015.

Ce BP est conforme à nos aspirations, à notre projet de mandature ainsi qu'à la nécessaire relance économique et sociale dans laquelle nous engageons pleinement, totalement, le Conseil départemental.

Les défis sont importants, les difficultés notamment budgétaires sont réelles, mais notre détermination à continuer à agir collectivement, jusqu'au terme de notre mandat, et après, est bien plus grande.

C'est unis et soudés autour d'une vision et d'une passion pour les Guadeloupéens, et notre archipel, que nous continuerons à faire de notre Belle Collectivité un créateur de chances et de perspectives pour nos compatriotes.

Nous travaillerons jusqu'au bout. Je l'ai dit et répété à chacun de mes discours consacrés à nos budgets.

Dans la dernière ligne droite, je vous prie de croire que ces mots prendront tout leur sens.

Le temps électoral viendra et chacun ici, ou presque, pourra revendiquer tout ou partie de nos réussites, car il aura participé à des délibérations collectives de haute tenue, conduites avec la Guadeloupe au cœur, avec un sens aigu du bien commun.

Chacun retrouvera son identité, ses sensibilités, ses partis pris. Mais je vous conjure de ne jamais abîmer notre œuvre commune. Je la revendiquerai peut-être plus haut et plus fort que vous toutes et vous tous, car j'aurai eu le privilège et l'honneur d'être la présidente que vous avez choisie. Mais jamais je ne dirai *kè sété tan mwen tou sèl*.

Nous avons pu compter sur un groupe d'élus remarquables d'engagement, sur une administration mobilisée et de qualité et sur un cabinet dévoué et toujours de bon conseil.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 #Respectez
les mesures barrières



C'est ce que l'on appelle un alignement des planètes.

Puisse-t-elle nous conduire encore, le plus sereinement possible, au terme de notre mandat qui sera fixé par le Parlement dans la loi reportant les élections initialement prévues en mars. Elle devrait être examinée et adoptée prochainement.

Je ne pourrais tout à fait conclure mon propos sans vous souhaiter, pour la dernière fois de la mandature, de bonnes fêtes de fin d'année en famille. En ayant une pensée, encore, pour tous ceux qui nous quittent durant cette année 2020 si éprouvante.

Je regarde et je pense ici à Jeanny MARC, à Liliane MAXIMIN-BAJAZET, à Jean DARTRON, à Aurélien ABAILLE, à mon directeur de cabinet Olivier... les plus récemment touchés par ces deuils familiaux.

Prenez soin de vous. Prenez soin du pays.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi

Information

COVID-19 # Respectez
les mesures barrières

